



15ème législature

Question N° : 1350	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Commerce extérieur et attractivité		Ministère attributaire > Commerce extérieur et attractivité
Rubrique >commerce extérieur	Tête d'analyse >Vaccination pour les entreprises exportant à l'étranger	Analyse > Vaccination pour les entreprises exportant à l'étranger.
Question publiée au JO le : 16/03/2021 Réponse publiée au JO le : 24/03/2021 page : 2936		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, sur la possibilité de garantir aux chefs d'entreprise qui exportent ou à leurs commerciaux internationaux un accès prioritaire à la vaccination contre la covid-19. En effet, alors que les échanges économiques reprennent peu à peu leur rythme d'avant-crise, notamment sur les marchés asiatiques, les entreprises exportatrices françaises se retrouvent aujourd'hui en situation de concurrence déloyale face à d'autres entreprises étrangères du fait du retard de vaccination de la France. Dans de nombreux pays, une vaccination effective est et sera exigée pour les commerciaux venant en opération de démarchage ou de négociation de contrats, la visioconférence ne se substituant pas totalement aux impératifs du marché des échanges économiques. De nombreux chefs d'entreprise français souhaiteraient pouvoir donner l'accès à une vaccination rapide à leurs commerciaux internationaux. À court terme, leur accès à des tests PCR rapides n'est pas toujours garanti, les empêchant également de poursuivre des discussions commerciales à l'étranger. Les files d'attente pour les tests PCR, parfois impressionnantes, ont généré un marché illégal avec de faux tests pratiqués. Elle souhaite connaître son analyse sur ces problématiques.

Texte de la réponse

VACCINATION DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXPORTATRICES

M. le président. La parole est à Mme Virginie Duby-Muller, pour exposer sa question, n° 1350, relative à la vaccination des personnels des entreprises exportatrices.

Mme Virginie Duby-Muller. Je souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les difficultés que rencontrent les entreprises exportatrices françaises face à la crise sanitaire. Alors que les échanges économiques reprennent peu à peu leur rythme d'avant la crise, notamment sur les marchés asiatiques, les entreprises françaises se trouvent confrontées à une situation de concurrence déloyale face à d'autres entreprises étrangères, du fait du retard de la vaccination en France.



Dans de nombreux pays, en effet, une vaccination effective est et sera exigée pour les commerciaux qui viennent pour des opérations de démarchage ou de négociation de contrats, la visioconférence ne se substituant pas toujours aux impératifs du marché des échanges économiques. De nombreux chefs d'entreprise français souhaiteraient ainsi pouvoir donner accès à une vaccination rapide à leurs commerciaux internationaux. À court terme, leur accès à des tests PCR rapides n'est pas toujours garanti, ce qui les empêche parfois de poursuivre des discussions commerciales à l'étranger. Les files d'attente pour les tests PCR, parfois impressionnantes, ont également généré un marché illégal, de faux tests étant parfois produits.

Nous avons tous conscience du calendrier de vaccination établi par la Haute Autorité de santé, qui privilégie les publics les plus fragiles. Je souhaite cependant alerter le Gouvernement quant à la situation de notre secteur exportateur français et sur l'attractivité de notre offre à l'international, d'autant que le déficit commercial s'est dangereusement aggravé en 2020. Il est donc nécessaire de garantir aux chefs d'entreprise qui exportent ou à leurs commerciaux internationaux un accès prioritaire à la vaccination contre la covid-19 et, à court terme, un accès rapide aux tests PCR. Comment comptez-vous répondre à cette situation ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Madame la députée, nous avons tous bien conscience que la vaccination est la lumière au bout du tunnel, et c'est la raison pour laquelle nous mettons les bouchées doubles, avec l'objectif d'atteindre fin avril le chiffre de 10 millions de personnes vaccinées en France. La montée en charge est engagée, avec un rythme de 200 000 vaccinations par jour. Ce dispositif répond à une stratégie vaccinale validée par la Haute Autorité de santé, qui a émis des recommandations en la matière afin de faire baisser la mortalité et de protéger les soignants, et a défini l'âge comme le facteur le plus important de cette stratégie.

De grandes puissances exportatrices, comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou Israël, pays où la vaccination est également très avancée, n'ont pas choisi de procéder à un ciblage lié à la fonction ou à la mission des personnes vaccinées, notamment pour les commerciaux, que vous évoquez. La stratégie de vaccination reste donc ciblée sur l'âge, mais nous ne restons pas pour autant les bras ballants en matière d'export. Ainsi, M. Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, a multiplié, avec Business France, les événements à destination du marché asiatique.

Beaucoup de choses peuvent se faire au moyen de la dématérialisation, mais pas seulement. Nous avons ainsi instauré un chèque relance VIE – volontariat international en entreprise –, d'un montant de 5 000 euros, pour permettre aux PME et ETI – établissements de taille intermédiaire – de recourir à ce dispositif sensationnel, qui est une véritable école des cadres de l'export de demain. Business France organise également de nombreux événements et les témoignages que nous recueillons sont ceux d'entreprises qui s'adaptent et qui, lorsqu'il faut faire progresser des discussions commerciales importantes, n'hésitent pas à y consacrer des moyens importants – je pense notamment au recours à l'aviation d'affaires privée. En tout cas, ne doutez pas un instant de notre détermination à soutenir le tissu productif français dans sa capacité à exporter.

Pour ce qui est des tests PCR, l'accès à ce type de matériel, essentiel pour voyager et se déplacer, est actuellement très bon et nous devrions atteindre dans quelques jours ou quelques semaines le chiffre de 100 millions de tests pratiqués depuis le début.

Le contexte qui s'impose à nous depuis un an rend certes plus difficiles les relations entre entreprises, mais nous avons des acteurs nationaux, des acteurs tricolores très mobilisés, et je rends hommage aux équipes de Business France et à celles d'Atout France, qui travaillent au rayonnement touristique de la France.

